

Informers sans déformer



« Les habitants (de Bacouel, Plachy et Prouzel) paieront pour l'eau des Amiénois »

C'est ainsi qu'un éminent journaliste du Courrier Picard titrait la page consacrée à un entretien qu'il avait sollicité auprès des Maires de ces trois Communes. (page 8 CP du 1^{er} juin 2017)

Qu'y a-t-il derrière ces propos ambigus et provocateurs ? Une simple réalité géographique et géologique. L'objectif d'un assainissement collectif est de traiter les rejets dans la nature afin d'assurer au maximum la préservation de la qualité de l'eau. En réalisant nos travaux nous protégeons notre propre captage mais également nous contribuons à la protection des captages de la ville d'Amiens situés juste en aval de nos 3 Communes. Voilà ce que le journaliste appelle « payer pour l'eau des Amiénois »

Votre Maire

Mairie de Bacouel Sur Selle

✉ : 1, place du Général de Gaulle

☎ : 03.22.53.00.76

☎ : 03.22.53.00.88

@ : mairie.bacouelsurselle@wanadoo.fr

Site : www.bacouel-sur-selle.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Judi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Vendredi : 9h - 12h

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Bibliothèque

Au 1^{er} étage de la Mairie

Mardi et jeudi de 18h à 19h

Samedi de 11h à 12h

Fermée juillet - août

1600 livres et 150 CD de tous les genres sont à votre disposition gratuitement

En raison des congés annuels, le secrétariat de Mairie sera fermé du 24 au 28 juillet et du 11 au 18 Août.

Une permanence sera assurée les 24, 26, 28 juillet et les 16 et 18 Août de 11h à midi.

En cas d'urgence contacter Monsieur le Maire au 0322530162.

A noter que la Mairie sera en travaux du 24 au 28 juillet.

Qu'est-ce qu'un contrat de ressource ?

En réalisant l'assainissement de nos trois villages nous protégeons notre ressource en eau mais également celle de l'agglomération amiénoise dont les captages se situent juste en aval de notre territoire.

Certaines agglomérations participent au financement de l'assainissement des secteurs où elles puisent leur eau. C'est le cas de Lille, Dunkerque, Calais entr'autres.

Nous avons pris contact avec les responsables d'Amiens Métropole afin de mettre en place ce type de contrat. Si nous y parvenons cela allégera la facture des abonnés et ce sera un bel exemple de solidarité entre la ville et la ruralité.



Afin de faciliter le travail des agents de la poste chargés de la distribution du courrier (qui changent fréquemment) il vous est demandé de veiller à ce que le numéro de votre habitation soit bien visible sur votre boîte aux lettres ou sur la façade de votre maison. Cela évitera les erreurs de distribution et les risques de perte de courrier.

03 22 67 12 27 c'est le nouveau numéro de téléphone de la salle des fêtes

Où en est-on des travaux d'assainissement ?

Construction de la station 1 600 000 €

Construction des réseaux (Plachy Prouzel) 2 258 353 €

Financement

Subventions (Agence de l'eau + Etat) 1 408 695 € (36%)

Avance à taux 0 (Agence de l'eau) 983 679 €

La différence est financée par un emprunt longue durée auprès de la caisse des dépôts et par les fonds propres des 3 Communes.

Les travaux de 2017 et 2018 concernent notre Commune. Ils se poursuivront en 2019 à Prouzel et se termineront en 2020 à Plachy-Buyon. En application de la loi Notre, à la date du 1^{er} janvier 2018, la compétence sera vraisemblablement reprise par la Communauté de Communes qui deviendra Maître d'ouvrage de l'opération, le syndicat sera alors dissous.

L'opérateur Free souhaite délivrer le dégroupage ADSL/VDSL sur la commune. Pour réaliser ce projet une armoire de rue sera prochainement installée à l'angle de la départementale 8 et de la rue des 2 Ponts, face au garage Mouret



Elections présidentielles : Participation record

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Inscrits	399	399
Votants	366	353
	91.7 %	88.5 %

Résultat de l'exercice 2016

Dépenses de fonctionnement	2015	2016
Charges à caractère général		
Eau Electricité Chauffage	15 787.51 €	9 146.69 €
Fournitures d'entretien	4 002.86 €	9 543.51 €
Fournitures administratives – maintenance -	4 090.78 €	3866.82 €
Primes d'assurances	2 424.60 €	2446.31 €
Honoraires et indemnités divers	271.03 €	241.39 €
Transport	770,00 €	495.06 €
Fêtes et cérémonies	6 866.02 €	7 514.94 €
Communication	2 861.79 €	2643.59 €
Entretien éclairage public	5 816.63 € (2ans)	37.76 €
Impôts et taxes	1 158.43 €	1089.64 €
Participation aux frais scolaires	1 448.20 €	1 477.20 €
Total des charges à caractère général	45 497.85 €	38 502.91 €
Atténuations de produits	670.00 €	479.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	57 665.81 €	57 547.49 €
Autres charges de gestion courantes		
Elus	14 322.58 €	14 555.45 €
Service incendie	11 283.04 €	11 219.55 €
Contribution aux organismes de regroupement	793.77 €	553.77 €
CCAS	1 500.00 €	/ €
Subventions aux associations	1 750.00 €	1750.00 €
Total des autres charges de gestion courante	29 649.39 €	28 078.77 €
Amortissements	4 951.28 €	3 018.48 €
Intérêts d'emprunts	335.18 €	56.70 € *
Total des dépenses	138 769.51 €	127 683.35 €

Recettes de fonctionnement	2015	2016
Remboursements sur charges de personnel	76.58 €	721.33 €
Impôts et taxes	114 636.94 €	114 408.01 €
Dotations de l'Etat	91 915.92 €	85 946.90 €
Produits des services et de gestion courante (location salle, terrains et frais)	12 599.00€	13 548.85 €
Autres produits exceptionnels	796.94 €	1 468.97 €
Total des recettes	222 132.66 €	216 094.06 €

* La Commune n'a plus d'emprunt en cours

L'année 2016 se solde par un excédent de fonctionnement de 88 410.71€ et un déficit d'investissement de 5 433.18 €

Situation financière au 1er janvier 2017

	Solde au 31/12/14	Résultat 2016	Résultat cumulés
Fonctionnement	911 288.61	88 410.71	999 699.32 €
Investissement	-20 427.82	-5 433.18	-25 861.00 €

BUDGET EAU : concerne les opérations de gestion et de distribution de l'eau potable 2016

Recettes		Dépenses	
Surtaxe communale	6 197.20 €	Travaux	1 127.84 €
Redevance SFR	1 711.86 €	Charges générales	178.27 €
Amiens Métropole	60 661.00 €	Frais d'étude	3 480.00 €
		Caution Véolia	2 500.00 €
Total	68 570.06 €	Total	7 286.11 €

Soit un excédent de 61 283.95 €

Au 31 décembre 2016, l'excédent cumulé était de 149 156.65 €. Le montant des fonds de réserve disponibles au 1^{er} janvier 2016 est donc de 210 440.60 €

IMPOTS LOCAUX

Le Conseil Municipal a maintenu les taux d'imposition de l'année précédente comme il le fait depuis plus de 20 ans.

	Bases	Taux	Produit perçu par la Commune en 2016
Taxe habitation	362600	14.59 %	52 903 €
Foncier bâti	319200	9.45 %	30 164 €
Foncier non-bâti	19600	25.48 %	4 994 €
Cotisation foncière des entreprises	86700	10.71 %	9 286 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			12 219 €

Etat Civil

Naissances Axel CARPENTIER le 2 mai 2017
 Lilian GRUGEON le 1^{er} juin 2017
 Jeanne BOURSAULT le 7 juin 2017
 Abel DEMOURY le 23 juin 2017

Mariage Marie-Laure HESDIN et Stéphane DUEZ le 12 juin 2017

Décès Roland VILBERT le 22 mai 2017
 Monsieur VILBERT s'est beaucoup investi dans le club des Aînés qu'il a longtemps présidé avant d'en devenir le trésorier. Il était également membre du CCAS.